



Marie-Anne CHAPDELAINÉ

Députée
d'Ille-et-Vilaine



Cérémonies de vœux, la tradition a du bon

À l'occasion de ce début d'année, j'ai eu le plaisir de répondre aux différentes invitations aux cérémonies de vœux sur l'ensemble de la circonscription. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, travailler collégalement est gage d'efficacité.

Je remercie l'ensemble des Maires, les nombreuses associations et acteurs de la circonscription qui auront bien voulu me faire partager ces moments conviviaux et traditionnels. Que chacun d'entre-eux soit assuré que je serai à leurs côtés pour toute contribution au mieux vivre ensemble.

L'action collective est comme le bonheur : elle ne fait du bruit que lorsqu'elle disparaît. Aussi, soyez assurés que ma détermination à faire écho et à soutenir toute œuvre collective ne souffrira d'aucune faiblesse. Plus que jamais, gardons cette tradition des vœux : pour nous poser un instant et prendre conscience, s'il en est besoin, de la richesse de notre circonscription.

Marie-Anne Chapdelaine

Mariage pour tous, la mobilisation continue

Mardi 29 janvier, les débats se sont ouverts à l'Assemblée nationale. Marie-Anne Chapdelaine s'est tout particulièrement investie dans la promotion de cette loi égalitaire.

Présente aux côtés de près de 40 organisations politiques, syndicales et associatives le 19 janvier dernier dans les rues de Rennes pour soutenir ce projet de loi gouvernementale, elle est intervenue à l'issue de la manifestation :

[Prise de parole de Marie-Anne Chapdelaine](#)

Mercredi 30 janvier, en discussion générale à l'Assemblée nationale, Marie-Anne Chapdelaine a également défendu le projet à plusieurs reprises.

[Intervention du 30 janvier à l'Assemblée nationale / Intervention du 02 février](#)

Ouest France du 04 février : [article à consulter](#)



Plan social chez PSA

Mardi 29 janvier, la Cour d'appel à Paris a décidé de suspendre le plan social du groupe PSA. Le maintien des emplois sur site a mobilisé les parlementaires comme les collectivités. Rencontres avec les syndicats, courriers et rendez-vous avec les ministres concernés, participation aux réunions stratégiques : dès sa prise de fonction en juin, Marie Anne Chapdelaine a fait de ce combat la première de ses priorités.



afp.com/Thomas

Article Ouest-France du 30 janvier 2013 :

[Le plan, suspendu, n'est pas pour autant annulé.](#)

Suite à cette décision Marie-Anne Chapdelaine a posé une question écrite au gouvernement :

[Question au ministre](#)

Le Conseil Supérieur de l'Adoption



Par décret du Premier Ministre, Marie-Anne Chapdelaine préside le Conseil Supérieur de l'Adoption. Instance consultative, le CSA émet des avis et formule des propositions relatives au régime de l'adoption.

Vous pouvez consulter son discours d'installation à la Présidence de ce conseil ainsi que sa composition.

[Discours de Marie-Anne Chapdelaine / Composition du CSA](#)

La place de l'enfant dans le projet de loi Mariage pour tous a fait l'objet des premières consultations au sein de cette instance.

À l'Assemblée

- Un projet de loi portant sur [l'orientation et la programmation pour la refondation de l'école de la République](#) a été déposé au Parlement par Vincent Peillon, ministre de l'Éducation Nationale. Son objectif : réformer la formation des professeurs, adapter les programmes scolaires, rénover le système d'orientation et d'insertion professionnelle et redynamiser le lien entre l'école et ses partenaires.

- Le premier comité interministériel de la [modernisation de l'action publique](#) s'est tenu le 18 décembre 2012 sous la présidence de Jean-Marc Ayrault, trois chantiers prioritaires ont été lancés : la simplification de l'action administrative, l'accélération de la transition numérique et l'évaluation des politiques publiques.

- Un autre comité interministériel, dédié à la lutte contre les exclusions, a adopté [un plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale](#) qui s'articulera autour de trois grands axes de réformes : la réduction des inégalités, l'accompagnement à l'insertion et la coordination de l'action sociale.





Ils font la circonscription

Régulièrement sur le site internet de Marie-Anne Chapdelaine nous mettrons en avant des personnes qui s'engagent sur notre circonscription.

Le premier de nos concitoyens mis à l'honneur est Alain Poirier, résident de Chartres de Bretagne, professeur d'Histoire-Géographie à la retraite. Tout au long de sa carrière, il a mis l'élève au centre du système éducatif.

[Portrait d'Alain Poirier](#)

Visites à l'Assemblée

Des visites guidées du Palais Bourbon sont possibles pour des groupes de 50 personnes maximum. Elles sont gratuites et durent environ 1h30.

Pour assister à une séance publique de l'Assemblée nationale, vous pouvez contacter votre députée qui vous délivrera un billet de séance dans la limite des places disponibles.

Pour plus d'informations, contactez le collaborateur de Marie-Anne Chapdelaine à l'Assemblée : M. Besnier Thierry (07 88 43 01 20).



Dates de permanence

Samedi 23 février de 9h30 à 11h00 à Chantepie

Samedi 02 mars de 10h00 à 11h30 à Chartres de Bretagne

Samedi 09 mars de 9h30 à 11h00 à Bruz

Afin de vérifier les dates et les horaires, merci de contacter le 02 99 31 61 00.

Pour contacter Marie-Anne Chapdelaine :

adresse postale provisoire : 21 quai Lamennais 35000 RENNES
à partir du printemps 2013 : 104 bd Clémenceau 35200 RENNES

mail : machapdelaine@gmail.com

twitter : [ma_chapdelaine](#)

site internet : machapdelaine.fr

téléphone : 02 99 31 61 00